

MONTDIDIER

L'USCM tire son épingle du jeu

L'Union sportive des cheminots de Montdidier a tenu son assemblée générale annuelle, samedi 11 juin, dans les locaux de sa section tir.



L'assemblée générale de l'USCM a accueilli 35 personnes dans les locaux de la section tir.

L'Union sportive des cheminots de Montdidier est affiliée à l'association nationale qui accueille les cheminots et leurs ascendants, mais aussi des sportifs non-cheminots. Elle compte deux sections, une de boule lyonnaise au bord de l'assoupissement et une section tir qui accumule les bons résultats sportifs.

Samedi, ce sont deux assemblées générales qui ont eu lieu : celle de l'USCM présidée par Christian Mortier et celle, plus conséquente, de sa section tir, présidée par Jean-Claude Lefèvre. Cette dernière compte de plus en plus de licenciés, notamment chez les jeunes.

La section tir a sollicité une aide communale de 1 500 euros pour l'achat d'un compresseur d'air pour les carabines et pistolets

Après la lecture des résultats annuels des compétitions départementales et régionales que l'on peut retrouver sur le site de l'association, le président a présenté le bilan annuel d'activité, marqué par des travaux de peinture dans le

stand, une ouverture aux tireurs plus de 40 samedis dans l'année et le tir de plus de 23 000 plombs.

Pour l'année à venir, la section tir a sollicité une aide communale de 1 500 euros pour l'achat d'un compresseur d'air pour les carabines et pistolets, l'association y participant à hauteur de 1 000 euros. Le bureau, qui enregistre l'arrivée de Marie-Christine Berry au poste de secrétaire, propose, malgré une augmentation programmée du prix des licences par la fédération, de laisser les cotisations jeunes à 85 euros et adultes, à 115 euros.

► Renseignements sur clubtirsportifmontdidier.sportsregions.fr.